INVITATION à devenir membre du réseau Team EUROPE DIRECT

Questions fréquemment posées

Dernière mise à jour : 16/08/2023

• Question 1 : Un manager de Centre EUROPE DIRECT peut-il candidater pour être Team EUROPE DIRECT ?

Réponse : Non, il s'agit de deux fonctions différentes.

• Question 2 : Faut-il l'accord de mon employeur ?

Réponse : Non, nous n'avons pas besoin d'accord de votre employeur.

• Question 3 : J'ai rempli et soumis hier ma candidature à l'invitation de la Commission à devenir membre de l'équipe Europe Direct. Toutefois, je n'ai reçu aucune confirmation par courrier électronique. Pourriez-vous confirmer que ma candidature a été correctement reçue ?

Réponse : Non, aucune confirmation de réception de candidature n'est envoyée.